

RESTAURER OU REMPLACER LES CHÂSSIS DE FENÊTRES



Le centre-ville de Tournai est un périmètre protégé sur le plan de l'urbanisme. De nombreuses façades de la commune sont par ailleurs classées ou reprises à l'Inventaire du patrimoine, en ce compris dans les villages. Les menuiseries extérieures participent fortement à la qualité architecturale d'une maison; leur restauration ou leur remplacement doivent dès lors respecter une série de principes. Mais pas de panique, nous vivons bien au XXI^e siècle! Il existe des solutions pour concilier patrimoine, économies d'énergie et confort actuel des occupants.



PRINCIPES DE BASE À RESPECTER

- à chaque style architectural ses châssis!;
- entretenir et remettre en peinture régulièrement: une solution durable et économique;
- si la qualité des châssis le justifie, penser d'abord à entretenir, conserver et à restaurer plutôt qu'à remplacer;
- adapter les châssis à la baie et non l'inverse: respecter les lignes de force de la façade;
- surveiller l'étanchéité des châssis et le bon écoulement des eaux.

■ BONNES PRATIQUES POUR CONSERVER ET ADAPTER DES CHÂSSIS ANCIENS

- ✓ conserver ou restituer les contrevents extérieurs et volets intérieurs, s'ils présentent un intérêt;
- ✓ améliorer l'étanchéité avec une rainure sur tout le périmètre de l'ouvrant et un joint d'étanchéité souple;
- ✓ resserrer l'espace entre le dormant et la maçonnerie;
- ✓ poser un survitrage à l'intérieur des châssis ou un double châssis intérieur;
- ✓ remplacer le simple vitrage existant par un double vitrage si la structure le permet.

Si nécessaire, quelles options pour le **remplacement des châssis**?

- ✓ à l'identique (matériau, formes, couleurs) si les châssis existants sont adaptés;
- ✓ avec une création contemporaine bien intégrée, respectant le style et les lignes directrices de la façade.

CHÂSSIS ANCIENS ET PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE

Concilier châssis anciens et **normes d'isolation et de ventilation actuelles**, c'est possible!

- pour les maisons classées ou répertoriées, une dérogation aux normes PEB est possible;
- faire appel à des menuisiers spécialisés, capables de restaurer et adapter des structures en bois existantes;
- attention à l'apparition de condensation sur les murs froids en cas d'isolation des châssis et de ventilation inadaptée;
- éviter de placer des grilles d'aération dans les façades anciennes;
- rendre les grilles de ventilation le moins visibles possibles via des dispositifs linéaires relativement discrets;
- utiliser d'autres modes de ventilation, comme une ventilation mécanique en toiture, par exemple.

ATTENTION

Les menuiseries existantes, même d'aspect ancien, ne correspondent pas toujours au style d'origine. Le remplacement à l'identique n'est donc pas forcément la meilleure des solutions et il faut faire attention à ne pas reproduire, bien involontairement, une situation inadaptée! La situation devra être analysée au cas par cas pour choisir la meilleure option en fonction du style du bâtiment, de son intérêt patrimonial, du budget, etc.



RÉGLEMENTATION

Que dit la réglementation? Normalement le remplacement de châssis et de portes par des châssis et portes isolants est dispensé de permis d'urbanisme (CoDT), mais il existe toute une série de cas particuliers, impliquant parfois un permis, et particulièrement pour les biens classés. Dans le centre-ville de Tournai, un avis du Service de l'urbanisme est fortement recommandé pour éviter toute infraction. L'Agence wallonne du patrimoine est également sollicitée pour les biens classés et repris à l'inventaire du patrimoine. En cas de copropriété, veiller à trouver un accord entre toutes les parties avant le remplacement. Un bricoleur averti...

■ À ÉVITER ABSOLUMENT

- ✗ châssis au dessin inadapté à l'architecture de la façade (hauteur de traverse, mouluration, etc.);
- ✗ châssis en PVC standardisés et de basse qualité dans des façades anciennes;
- ✗ châssis de style « rétro » extraits d'un catalogue de châssis en série;
- ✗ faux petits bois intégrés dans le double vitrage;
- ✗ châssis plats, sans relief dans les façades anciennes;
- ✗ vitrages opaques (brise-vue) ou réfléchissants avec un effet miroir;
- ✗ châssis de teintes ou de formes différentes sur une même façade (panachage);
- ✗ châssis aux profils trop épais ou trop larges par rapport à la dimension de la baie;
- ✗ caisson de volet déroulant à l'extérieur et en saillie de la façade.

BONS PLANS

L'artisanat local: un savoir-faire irremplaçable:

- privilégiez les artisans locaux proposant des interventions et produits personnalisés, et qui pourront s'adapter à vos besoins et aux exigences patrimoniales;
- vérifiez leurs références, allez voir sur place leur réalisation, posez des questions à ceux qui ont fait appel à eux;
- contactez plusieurs artisans, demander plusieurs devis et comparer les offres en détail: le moins cher est rarement le garant d'un produit durable et de qualité.

Urbanisme



Mieux vaut prévenir que guérir!
Une question? Un conseil?
N'hésitez pas à nous contacter:
nous sommes à votre service!

Administration communale de Tournai -
Département de l'urbanisme
Rue Saint-Martin 52 – 7500 Tournai
+32 (0)69 33 23 14
urbanisme@tournai.be

Accueil du public (sur RDV)

Lundi-vendredi de 9 h à 12 h
Lundi de 17 h à 19 h
Mercredi et vendredi 13 h 45 à 15 h 45

Accueil des professionnels

(avec prise de rdv via MYTOURNAI.be)

Guichet énergie Wallonie (primes, infos sur la PEB)

Mardi-vendredi, de 9 h à 12 h ou sur rdv
+32 (0)69 85 85 34
Rue de la Wallonie 19-21 – 7500 Tournai
guichetenergie.tournai@spw.wallonie.be

